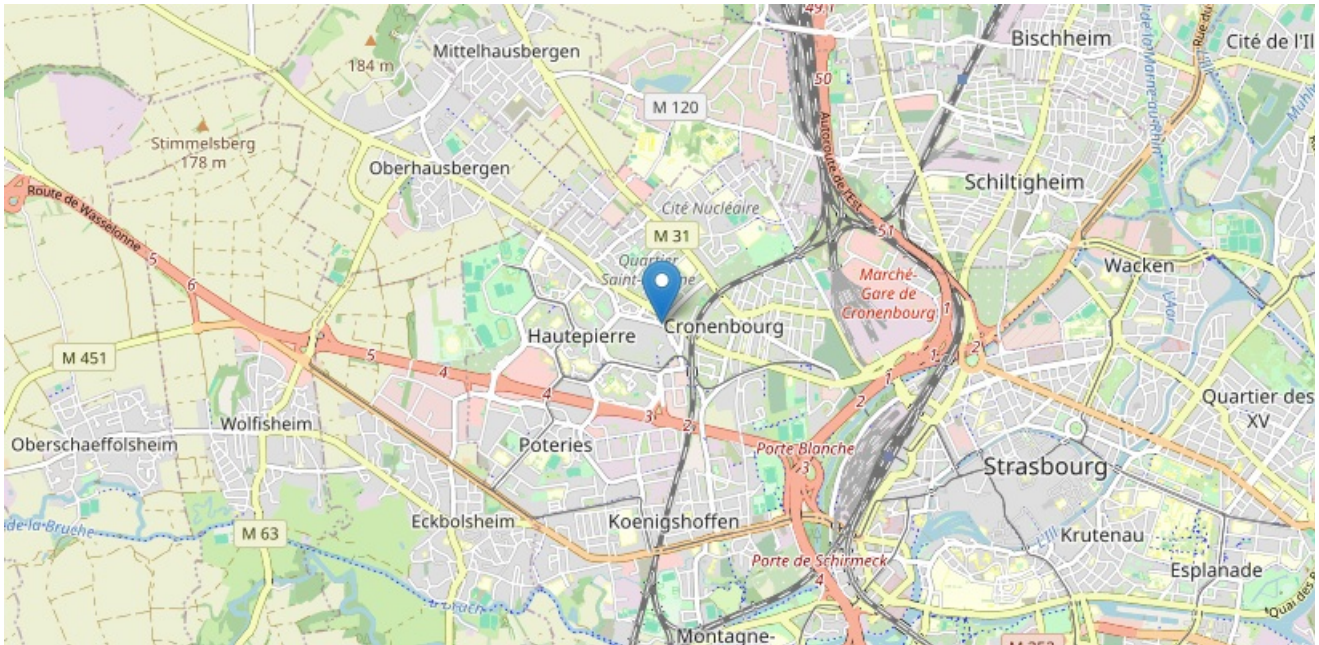


Consultation d'oncogénétique

Soin de support (INCa) **Oncogénétique**



ADRESSE

Hôpital de Hautepierre Avenue Molière
67091 Strasbourg



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

☎ : 03 88 11 57 85

✉ Secrétariat : hus.secr.gen.onco@chru-strasbourg.fr

✉ Messagerie sécurisée de santé : hus.secr.gen.onco@chru-strasbourg.mssante.fr



STRUCTURE

HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG
1 place de l'hôpital BP 426
67091 Strasbourg

La consultation d'oncogénétique permet d'évaluer les risques génétiques de cancer et de proposer un dépistage personnalisé pour les personnes ayant des antécédents personnels et/ou familiaux de cancer.

Qu'est-ce qu'une consultation d'oncogénétique ?

La consultation d'oncogénétique est un processus qui vise à identifier les personnes ayant une prédisposition génétique au cancer. Elle est particulièrement recommandée pour les individus dont plusieurs membres de la famille ont été diagnostiqués avec des cancers similaires. Cette consultation permet de déterminer si les cancers dans une famille sont dus à des facteurs héréditaires ou s'ils sont le résultat de facteurs environnementaux ou aléatoires.

Déroulement de la consultation

Première rencontre : Lors de la première consultation, qui dure entre 30 et 45 minutes, un conseiller en génétique recueille des informations sur votre histoire médicale et familiale. Un arbre généalogique est établi pour mieux comprendre les antécédents familiaux.

Consultation avec un oncogénéticien : Une fois les informations collectées, vous rencontrerez un médecin oncogénéticien. Cette consultation permet d'évaluer le risque génétique de cancer et de discuter des options de dépistage et de suivi.

Ces premiers éléments permettent d'évaluer votre risque de prédisposition génétique au cancer et de déterminer si un test génétique est justifié pour vous.

Tests génétiques : Si un risque génétique est identifié, un test génétique peut être proposé. Ce test est généralement effectué par une simple prise de sang et les résultats sont disponibles après plusieurs mois. Le médecin, ou le conseiller en génétique, vous explique les enjeux et les conséquences de ce test. Il ne peut pas être réalisé sans votre consentement écrit.

Des modifications dans la surveillance et la prise en charge préventive (ou curative) de cancers selon les cas pourront ensuite être proposées en fonction des résultats de l'analyse génétique.